



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil municipal

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal a été convoquée par Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, et qu'elle se tiendra au lieu ordinaire des séances du Conseil, le **lundi 20 décembre 2021, à 19 h 00**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Adoption du budget pour l'année financière 2022
2. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024

Donné à Saint-Chrysostome, ce 7^e jour de décembre 2021.



Manuel Bouthillette,
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à trois endroits différents dans la municipalité le 7^e jour du mois de décembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois de décembre 2021.



Manuel Bouthillette
Directeur général et secrétaire-trésorier